

AVIS AUX FABRICANTS DE MÉDICAMENTS OU DE PRODUITS DU SYSTÈME DU SANG

DATE : Le 6 avril 2020

OBJET : Suivi sur les mesures prises à l'INESSS concernant la COVID-19

Dans le contexte de la crise sanitaire de la COVID-19, l'équipe de la Direction de l'évaluation des médicaments et des technologies à des fins de remboursement de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS), en collaboration avec les experts du réseau, est activement mobilisée pour fournir des réponses rapides aux interpellations du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Parallèlement à ces dossiers prioritaires, l'INESSS tient à vous informer que tous les efforts sont déployés pour maintenir les activités régulières.

D'ailleurs, dans les dernières semaines, deux nouveaux mécanismes ont été mis en place afin de permettre, dans la mesure du possible, de respecter le calendrier de travail attendu et de ne pas prendre de retard dans les activités d'évaluation des médicaments aux fins d'inscription. Voici les informations relatives à ces deux nouveaux mécanismes, implantés de façon temporaire durant la crise de la COVID-19.

Dépôt électronique pour les demandes d'inscription

Depuis le 30 mars 2020, une solution temporaire pour le dépôt des demandes d'inscription de médicaments innovateurs ([fiches](#) d'inscription 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, A, B et C) ou de produits du système du sang a été déployée à l'aide de la plateforme sécurisée « ShareFile » du MSSS. La plateforme est opérationnelle ; des demandes ont été reçues électroniquement à l'INESSS depuis cette date. Veuillez consulter la section « [Rendez-vous des fabricants](#) » sur notre site web pour obtenir davantage d'informations sur la [procédure à suivre](#) pour vous en prévaloir.

Mentionnons que le dépôt électronique des demandes d'inscription de médicaments multisources (médicament générique ou produit de santé naturel) doit continuer d'être effectué sur le [portail de dépôt électronique](#) de l'INESSS (fiche 6).

Rencontre virtuelle présoumission ou postsoumission

Aucune rencontre présoumission ou postsoumission en présentiel n'est organisée jusqu'à nouvel ordre, les rencontres à distance sont privilégiées. Dans ce contexte, outre les [modalités usuelles](#) pour ces rencontres, le fabricant est invité à fournir :

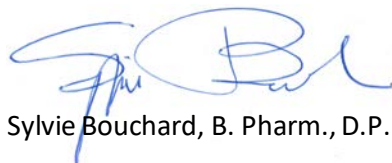
- Un accès web, s'il désire faire défiler sa présentation. Prendre note que le personnel de l'INESSS ne sera pas en visioconférence ;
- Un numéro de téléphone pour se connecter pour l'audio ;
- La présentation, au moins 24 heures à l'avance, par courriel à inscription@inesss.qc.ca pour que l'équipe puisse suivre en cas de problème avec la connexion virtuelle.

En ce qui concerne les processus d'évaluation des médicaments aux fins d'inscription, l'INESSS tient à vous informer que le recrutement des experts aux travaux d'évaluation se poursuit normalement et que les différentes [étapes clés](#) ne sont pas modifiées, telle que la publication de la recommandation sur le site web de l'INESSS.

Pour toutes questions ou commentaires, nous vous invitons à communiquer avec nous par courriel à inscription@inesss.qc.ca ou par téléphone au 418 643-1339.

En espérant que vous et vos proches soyez en bonne condition dans cette crise sanitaire, nous vous remercions de votre collaboration et nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations.

La directrice de l'évaluation des médicaments et des technologies
à des fins de remboursement,



Sylvie Bouchard, B. Pharm., D.P.H., M.Sc., MBA